

# **P RO - enfance**

Plateforme **R**omande pour l'accueil de l'**e**nfance

**Rapport de la phase d'analyse**

**Janvier 2014**

## 1. Résumé

Le présent document contient la description du déroulement et des résultats de la phase d'analyse des besoins et des attentes concernant le projet PPro-enfance. Cette première phase avait pour objectif de procéder à l'analyse du contexte romand et de recueillir les besoins et motivations des acteurs en vue de la création de PPro-enfance.

70 personnes, de tous les domaines de l'accueil de l'enfance et de tous les cantons romands, ont participé activement aux 3 ateliers organisés pour recueillir les besoins et attentes par rapport à PPro-enfance. Quelques experts ont été rencontrés de manière individuelle. Nous avons observé une grande convergence et une bonne cohérence dans l'expression des activités et prestations attendues de PPro-enfance, regroupées dans le paragraphe 3.2 ci-après.

L'enthousiasme montré par les participants aux ateliers et les puissants messages de soutien reçus de la part des personnes qui n'ont pas pu y participer pour des raisons d'indisponibilités confirme que le projet PPro-enfance répond aux attentes des acteurs du domaine et donne une légitimité aux démarches en cours.

## 2. La phase d'analyse

### 2.1 Les objectifs de la phase d'analyse et les éléments du contexte

Les objectifs de la phase d'analyse du contexte, des besoins et des motivations sont :

- analyser les attentes et motivations des acteurs concernés en vue de la création de PPro-enfance ;
- établir un rapport contenant les résultats de l'analyse ainsi qu'un état des lieux en vue de délimiter les buts et prestations de PPro-enfance ;

L'analyse du contexte décrit dans le document de présentation du projet a été confirmée par les échanges lors des ateliers organisés en Suisse romande pendant la phase d'analyse. Les attentes suivantes se dégagent de façon collective :

- impliquer tous les domaines de l'accueil de l'enfance lors de la création de PPro-enfance, soit l'accueil en institution de la petite enfance, familial de jour et parascolaire.
- se regrouper et être représentés au niveau national pour contribuer à élaborer une approche globale en matière d'accueil de l'enfance, pour partager les modes de fonctionnement, pour contribuer à tendre vers la cohérence des pratiques et pour assurer le financement ;
- Impliquer tous les acteurs des différents domaines (institutions de terrain : IPE, accueil familial de jour, accueil parascolaire ; employeurs ; employés ; associations professionnelles ; fondations actives dans ces domaines ; collectivités publiques : communes, cantons ; acteurs de formation actifs dans ces domaines) ;
- partager au plan national ainsi que dans et entre les différents cantons romands les informations concernant les lois et normes existantes, les structures pédagogiques et financières en place, les projets en cours, la terminologie employés, les niveaux de formations requis et les indicateurs et statistiques ;
- s'investir pour partager et améliorer le fonctionnement de l'accueil de l'enfance et pour défendre le point de vue romand.

### 2.3 Le déroulement de la phase d'analyse

La phase d'analyse s'est déroulée entre septembre et décembre 2013. L'analyse du contexte, des besoins, des activités, des prestations et des motivations a été essentiellement centrée sur l'organisation de 3 ateliers d'une demi-journée chacun, complétés par des échanges individuels avec des personnes qui ont sollicité un entretien ou qui n'ont pas pu se libérer pour participer aux ateliers.

L'organisation d'ateliers a été retenue car ils :

- permettent de réunir plusieurs personnes en même temps, de sorte à limiter la charge et le délai de réalisation de la phase d'analyse du projet ;
- contribuent à créer une dynamique de partage et d'échange entre les différents acteurs présents (domaines et provenances différentes) ;
- permettent de recueillir un maximum d'informations en un minimum de temps.

Pour des raisons d'efficacité et du nombre de participants (70 personnes réparties de façon homogène), les ateliers suivants ont été organisés :

- Canton de Genève - Genève, le 30 octobre 2013, avec 21 participants
- Cantons de Fribourg, Jura, Jura bernois, Neuchâtel et Valais - Yverdon, le 7 novembre 2013, avec 23 participants ;
- Canton de Vaud - Lausanne le 21 novembre 2013, avec 26 participants, dans une salle mise à disposition par la Ville de Lausanne, que nous tenons à remercier pour cette contribution.

Tous les domaines de l'accueil de l'enfance étaient représentés dans ces ateliers. Compte tenu du nombre de participants et de leur contribution très active lors du déroulement de ces ateliers, nous considérons que la consultation a été large et très constructive. Une dynamique d'échange et de partage a été observée dans chacun de ces ateliers.

Le même ordre du jour a été conduit pour chacun de ces ateliers. Après l'**introduction**, le **contexte** de la démarche de création de PPro-enfance a été présenté. Les participants aux ateliers ont ensuite posé de nombreuses questions qui démontrent clairement que le niveau d'information des acteurs présents était très différent. La présentation du contexte a permis d'introduire le **travail en groupe** (groupes de 4 à 5 personnes) qui avait pour objectifs de définir les **besoins, activités et prestations** que les participants souhaiteraient voir se réaliser au travers de PPro-enfance. Chaque groupe a noté ces réflexions et ces documents ont permis d'en faire la synthèse. Un échange sur les résultats des groupes a ensuite été proposé. Ces discussions ont été très animées et constructives.

Après les travaux en groupe, une discussion a été organisée en séance plénière pour évoquer les **obstacles** (contexte, structures en place, différences entre cantons, ...) et **opportunités** que les participants pouvaient imaginer dans la création de PPro-enfance. Pour compléter les travaux en groupe, il a ensuite été demandé aux participants s'ils avaient quelques **propositions individuelles** à formuler. La plupart des participants ont saisi cette occasion pour faire des propositions individuelles complémentaires ou pour confirmer les résultats des travaux en groupe. Pour terminer les ateliers, une discussion en séance plénière a été animée pour essayer d'analyser le **potentiel d'engagement** des participants. La plupart des personnes présentes ont confirmé leur intérêt et soutenu largement la démarche. Plusieurs personnes se sont proposées pour participer à la suite de la construction de PPro-enfance.

Suite à ces ateliers, des échanges individuels ont eu lieu avec quelques personnes n'ayant pas pu y participer, dans le courant du mois de décembre.

Plusieurs canaux de communication ont été employés pendant la phase d'analyse. Ce sont :

- Les invitations aux ateliers, envoyées à tous les groupes concernés, accompagnées par un document résumant le projet de création de PPro-enfance et l'état actuel de ce projet. L'envoi de ces documents avait pour objectifs d'inviter les acteurs disponibles à participer à l'atelier organisé dans leur région, ainsi que d'informer les acteurs du projet en cours.
- les ateliers qui ont réuni des personnes de différents domaines et de différentes localisations ont permis non seulement d'identifier les besoins et motivations des acteurs présents, mais également de privilégier un échange entre ces acteurs au travers des travaux en groupe, des séances plénières tout en leur permettant de donner un avis personnel lors des travaux individuels. Lors de ces ateliers, plusieurs

personnes se sont portées volontaires pour soutenir la démarche en fonction de leurs possibilités et de leurs disponibilités.

- En fin de phase, le présent rapport d'analyse sera largement distribué à tous les acteurs de l'accueil de l'enfance de sorte à montrer aux participants aux ateliers les conclusions générales suite à ce travail d'analyse et aux personnes qui n'ont pas pu participer à ces ateliers, de les tenir informés du déroulement et des résultats intermédiaires du projet.

## **2.4 Les résultats de la phase d'analyse**

Les propositions individuelles et collectives (issues des travaux en groupe) recueillies lors des ateliers sont homogènes et se recoupent largement. Le nombre de propositions est important. Elles sont probablement envisageables à court, moyen et long termes. La plupart de ces propositions concernent les besoins, activités et prestations attendues (environ 90%). Les autres propositions concernent les éléments d'organisation (structure) de PRO-enfance et d'adhésion à la démarche et à PRO-enfance. Il est à noter que des remerciements et des encouragements à poursuivre la démarche ont été explicitement exprimés dans les feuilles de travaux individuels et à la clôture de chaque atelier. Le travail d'analyse des propositions a été réalisé en 3 temps :

- Toutes les propositions individuelles et collectives ont été reportées dans un document dédié à chaque atelier, sans modification, ni interprétation. Ces propositions représentent 3 documents avec un total de 14 pages de propositions.
- Comme un grand nombre de propositions se recoupent, un document de synthèse a été ensuite rédigé. Il contient 3 pages de propositions distinctes.
- La plupart des propositions ont été retenues et ont fait l'objet d'une présentation plus structurée qui a été reportée ci-après au chapitre 3 du présent document.

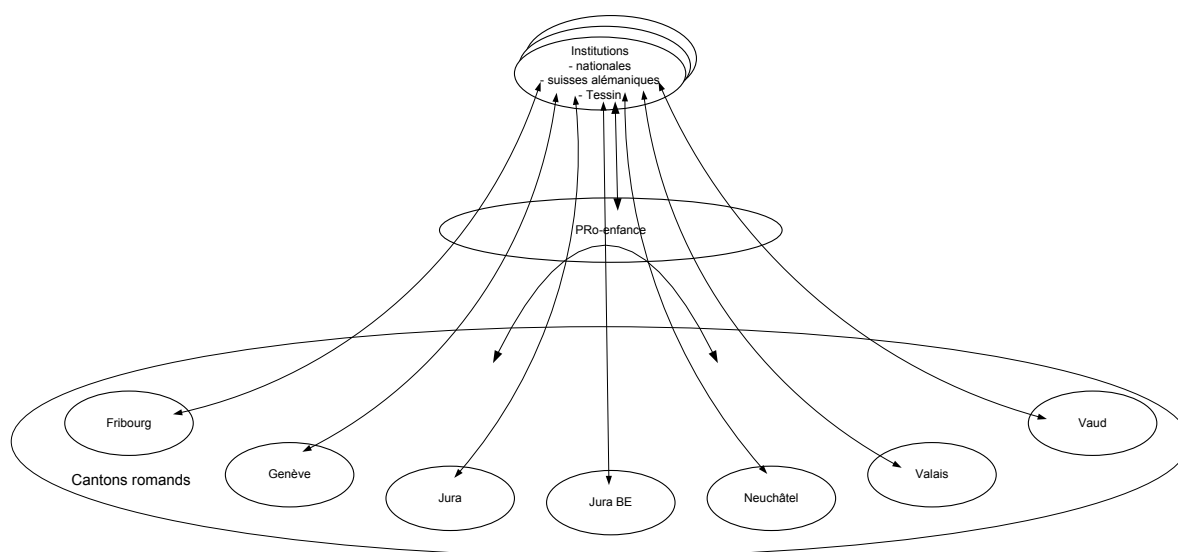
Le délai de réalisation fixé à la fin du mois de décembre 2013 est respecté.

## **3. Les besoins exprimés**

### **3.1 Objectifs de PRO-enfance**

Lors des différents ateliers de réflexion dans les cantons romands, les objectifs présentés ont été largement partagés. Les apports des différents participants ont permis de les compléter et de les reformuler comme suit :

- S'engager comme partenaire avec la Confédération et avec les différentes organisations de l'accueil de l'enfance au niveau national et auprès des organisations de Suisse alémanique et du Tessin ;
- Regrouper, représenter et renforcer la collaboration entre les acteurs de l'accueil de l'enfance, au sein de chaque canton romand, entre les différents domaines de l'accueil de l'enfance et entre les cantons romands ;
- Se positionner comme force de proposition, donner une meilleure visibilité aux démarches romandes et se constituer comme interface au niveau cantonal, romand et national pour contribuer à une compréhension et à un enrichissement mutuels.



**Figure 3.1** : Positionnement de PPro-enfance

En vue de réaliser ces objectifs, la consultation des acteurs du domaine de l'enfance a permis de définir les activités et les prestations attendues par PPro-enfance.

### 3.2 Activités et prestations de PPro-enfance

- a) **Représenter les acteurs romands de l'accueil de l'enfance (Institutions de la petite enfance, accueil familial de jour et accueil parascolaire) et s'engager comme partenaire au niveau fédéral et auprès des organisations nationales, de Suisse alémanique et du Tessin**

#### *Créer un pôle d'expertise romand pour l'accueil de l'enfance*

- contribuer à favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ;
- contribuer à soutenir le développement de l'accueil de l'enfance, tant sur le plan quantitatif que qualitatif ;
- contribuer à la concertation, la coordination et la collaboration entre les différents acteurs de l'accueil de l'enfance ;
- contribuer à inscrire les démarches et les projets dans une vision à long terme et dans le contexte national ;
- contribuer à la définition et à l'harmonisation d'indicateurs et de statistiques pour constituer une vue d'ensemble des pratiques ;
- contribuer à constituer une base d'informations concernant les systèmes de financement (subventions, financements privés, tarification pour les parents), les conditions cadres, les conditions de travail et les normes cantonales ou communales;
- contribuer à la prise en compte au plan national des références théoriques francophones et des documents portant sur les pratiques professionnelles utilisées par les acteurs des domaines de l'accueil de l'enfance en Romandie ;
- contribuer à maintenir, renforcer et créer les liens entre les différentes recherches menées dans le domaine de l'accueil de l'enfance et favoriser la coordination et la mise en visibilité des recherches existantes.

#### *Maintenir et renforcer la qualité de l'accueil de l'enfance*

- promouvoir le développement de la qualité de l'accueil de l'enfance ;
- contribuer à faire reconnaître l'importance de la qualité pour l'accueil de l'enfance par tous les acteurs concernés.

- initier, contribuer et participer à des démarches et des projets visant à maintenir et renforcer la qualité de l'accueil de l'enfance
- contribuer à favoriser les échanges et le partage des « bonnes pratiques » dans toute leur diversité et donner une plus grande visibilité aux projets existants ;
- contribuer à favoriser et à donner une visibilité aux démarches d'inclusion des enfants à besoins spécifiques ;
- contribuer à favoriser les démarches et les projets pour offrir un accès à l'art et à la culture et la participation des enfants à la vie culturelle ;

*Soutenir la professionnalisation du domaine de l'accueil de l'enfance*

- initier, contribuer et participer à des démarches et des projets visant à favoriser la professionnalisation dans tous les domaines de l'accueil de l'enfance ;
- contribuer au développement d'un système de formation cohérent avec les contextes spécifiques de tous les domaines de l'accueil de l'enfance et des réalités régionales ;
- contribuer à la définition des différents niveaux de formation et les compétences attendues (HES, ES, CFC) lors des différentes révisions futures.

*Favoriser la compréhension mutuelle entre les acteurs de l'accueil de l'enfance, les différentes régions linguistiques et au plan national*

- contribuer aux traductions des différents textes dans les trois langues nationales (allemand, français, italien), en tenant compte des contextes culturels et professionnels spécifiques ;
- contribuer à la diffusion et à la transmission et faciliter l'accès aux informations concernant la politique familiale et de l'enfance, la qualité de l'accueil, la professionnalisation et les recherches portant sur les différents domaines de l'accueil de l'enfance ;
- contribuer à la constitution d'un lexique et d'un langage mutuellement compréhensible pour l'accueil de l'enfance ;
- initier et soutenir les démarches et les événements qui favorisent la rencontre entre les différents acteurs de l'accueil de l'enfance, les régions linguistiques et au plan national.

**b) Regrouper, représenter et renforcer la collaboration entre les acteurs de l'accueil de l'enfance, au sein de chaque canton romand, entre les différents domaines de l'accueil de l'enfance et entre ces cantons**

*Créer un pôle d'expertise romand pour l'accueil de l'enfance*

- contribuer à la concertation, la coordination et la collaboration entre les différents acteurs de l'accueil de l'enfance en Romandie en vue de favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et le développement de l'accueil de l'enfance, tant sur le plan quantitatif que qualitatif ;
- contribuer à inscrire les démarches et les projets actualisés en Suisse romande dans une vision à long terme et en tenant compte du contexte romand ;
- contribuer à la définition et à l'harmonisation d'indicateurs et de statistiques au niveau romand ;
- contribuer à constituer une base d'informations concernant les systèmes de financement (subventions, financements privés, tarification pour les parents), les conditions cadres, les conditions de travail et les normes cantonales ou communales régissant les différents domaines de l'accueil de l'enfance au niveau romand ;
- contribuer à donner accès à un centre de documentation pour tous les acteurs de l'accueil de l'enfance au niveau romand ;
- contribuer à favoriser l'accès à un appui pédagogique ou éducatif pour tous les acteurs de l'accueil de l'enfance au niveau romand ;
- contribuer à la constitution d'un appui pour la mise en place de démarches ou de projets qui s'inscrivent dans les objectifs de la plateforme PRO-enfance ;
- contribuer à maintenir, renforcer et créer les liens entre les différentes recherches menées dans le domaine de l'accueil de l'enfance, favoriser la coordination et la

mise en visibilité des recherches existantes sur le plan romand et contribuer à initier de nouvelles recherches portant sur l'accueil de l'enfance.

*Maintenir et renforcer la qualité de l'accueil de l'enfance*

- promouvoir le développement de la qualité de l'accueil de l'enfance ;
- contribuer à faire reconnaître l'importance de la qualité pour l'accueil de l'enfance par tous les acteurs concernés en Suisse romande.
- initier, contribuer et participer à des démarches et des projets sur le plan romand visant à maintenir et renforcer la qualité de l'accueil de l'enfance ;
- contribuer à favoriser les échanges et le partage des « bonnes pratiques » dans toute leur diversité et donner une plus grande visibilité aux projets existants ;
- contribuer à favoriser et à donner une visibilité aux démarches d'inclusion des enfants à besoins spécifiques ;
- contribuer à favoriser les démarches et les projets pour offrir un accès à l'art et à la culture et la participation des enfants à la vie culturelle ;

*Soutenir la professionnalisation du domaine de l'accueil de l'enfance*

- initier, contribuer et participer à des démarches et des projets visant à favoriser la professionnalisation dans tous les domaines de l'accueil de l'enfance ;
- contribuer à la mise en visibilité des pratiques institutionnelles innovantes en Suisse romande pour une valorisation des différents niveaux de formation et des compétences attendues (HES, ES, CFC) ;
- contribuer à coordonner les différentes offres existantes de formation continue pour l'accueil de l'enfance et en offrir une information détaillée ;
- contribuer à constituer des offres de formations qui englobent tous les domaines de l'accueil de l'enfance (Institutions de la petite enfance, accueil familial de jour et accueil parascolaire) et les réalités divergentes entre cantons, en Romandie et sur le plan national ;

*Favoriser la construction d'une compréhension mutuelle entre les acteurs de l'accueil de l'enfance et le partage des expériences au niveau romand*

- contribuer à donner accès aux documents élaborés au plan national ou dans les autres régions linguistiques à travers des traductions tenant compte des contextes culturels et professionnels spécifiques ;
- contribuer à la diffusion et à la transmission et faciliter l'accès aux informations concernant la politique familiale et de l'enfance, la qualité de l'accueil, la professionnalisation et les recherches portant sur les différents domaines de l'accueil de l'enfance ;
- faciliter l'échange et le partage des pratiques professionnelles, des projets et des démarches entreprises par les différents domaines de l'accueil de l'enfance et dans chacun des cantons romands ;
- initier et soutenir les démarches et les événements qui favorisent la rencontre entre les différents acteurs de l'accueil de l'enfance en Romandie.

### **3.3 Eléments de structure d'organisation de PPro-enfance**

En ce qui concerne la structure d'organisation, les participants aux ateliers ont souligné l'importance de construire une identité romande et des positionnements concertés, mais également de fédérer les acteurs au niveau cantonal et de maintenir la richesse de la diversité des pratiques. Ces propositions doivent faire l'objet d'une analyse approfondie lors de la phase suivante de conception de PPro-enfance (analyse d'impact sur le fonctionnement de cette structure, sur ses coûts, sur sa représentativité).

La nécessité de mettre en place une structure professionnelle (au minimum, un secrétariat professionnel) et pérenne a été défendue à l'unanimité des participants lors des ateliers de la phase d'analyse. Cette exigence pose naturellement la question du financement de cette structure. Cette question fait également partie des éléments à approfondir lors de conception de PPro-enfance.

Concernant le financement de PPro-enfance, il s'agit de prévoir des sources diversifiées, telles que les cotisations (adaptées aux adhérents : employés, employeurs, associations, fondations, communes, cantons, entreprises privées), des fonds ponctuels pour des activités ou projets particuliers, et la facturation de certaines prestations. En plus, un soutien de l'OFAS et de partenaires privés assurerait la continuité de la démarche.

#### **4. Suite du projet : Phase de conception de PPro-enfance (Janv.-Juin 2014)**

Cette phase a pour **objectifs** de définir les buts, les prestations, les activités, les modes de fonctionnement, la forme juridique, la structure organisationnelle et d'en décliner les moyens nécessaires, en particulier, les moyens financiers et les sources de financement de PPro-enfance.

**Les principales activités** de la phase de conception sont :

- préciser le positionnement, les objectifs, les activités et les prestations de PPro-enfance, déclinés lors de la phase d'analyse
- identifier la forme juridique la plus adéquate de PPro-enfance ;
- définir la structure organisationnelle initiale de PPro-enfance (nombre de personnes, organisation, rôles, ...), spécifier l'infrastructure nécessaire (locaux, aménagement, informatique, sources de financement,...) et établir une première version du budget pour sa création et son exploitation ;
- mettre à jour le plan de communication du projet de création de PPro – enfance ;
- mettre à jour le plan de projet si nécessaire (organisation, phasage, activités des phases suivantes, budget, délais, risques, ...).

La définition de la structure organisationnelle initiale devrait être basée sur l'analyse des activités et des modes de fonctionnement requis pour réaliser les prestations attendues. Dans cette étude, seraient également analysées les activités minima que devrait conduire et réaliser PPro-enfance de manière professionnelle, les possibilités de sous-traitance, les formes de conduite et de participation à des projets et les sources de financement dans ces différentes situations. Du point de vue de la communication, PPro-enfance souhaite informer régulièrement les acteurs concernés sur les résultats de la phase d'analyse des besoins, le démarrage et le contenu de la phase de conception de PPro-enfance ;

Cette **deuxième phase** devrait se dérouler de **janvier à juin 2014**.

Suite à cette phase de conception de la structure de PPro-enfance, la réalisation et le lancement sont prévus de mai à décembre 2014. La mise en place de PPro-enfance en tant que Plateforme Romande pour l'accueil de l'enfance est prévue pour la fin 2014.

L'enthousiasme montré par les participants aux ateliers et les puissants messages de soutien reçus de la part des personnes qui n'ont pas pu y participer pour des raisons d'indisponibilité, confirme que le projet PPro-enfance répond aux attentes des acteurs du domaine et donne une légitimité aux démarches en cours.

A ce jour, dans le cadre du projet de création de PPro-enfance, le principal défi consiste à assurer le financement suffisant pour mener à bien le projet. En effet, maintenant que le besoin a été exprimé très clairement par les acteurs rencontrés, la phase de conception est cruciale pour la création de PPro-enfance. En effet, elle devrait permettre de procéder aux analyses permettant de déterminer la structure de PPro-enfance la plus adéquate pour assurer son positionnement, son professionnalisme, ses modes de fonctionnement intégrés aux institutions existantes, ses modes de financement et sa pérennité. De même, sans communication permanente aux groupes concernés, le projet pourrait ne pas tenir ses promesses.